



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME DE MONTAUBAN

Avis spécial vous est, par les présentes, donné par Madame Joëlle Vadeboncoeur-Harrison, directrice générale intérimaire, qu'une séance extraordinaire sera tenue le vendredi 28 avril 2023 à 19h30 et qu'il sera pris en considération les sujets suivants

PROJET D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LES USAGES CONDITIONNELS

28 AVRIL 2023 À 19H30

1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2 TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 2.1 Exigences en lien avec la stratégie québécoise d'économie d'eau potable

3 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 3.1 Avis de motion du projet de règlement #2023-399 concernant les usages conditionnels
- 3.2 Présentation, dispense de lecture et dépôt du projet de règlement #2023-399 concernant les usages conditionnels
- 3.3 Avis de motion du projet de règlement #2023-347-06 modifiant le règlement de zonage afin notamment de régir les usages de résidence de tourisme
- 3.4 Présentation, dispense de lecture et dépôt du projet de règlement #2023-347-06 modifiant le règlement de zonage afin notamment de régir les usages de résidence de tourisme
- 3.5 Avis de motion du projet de règlement #2023-344-02 modifiant le règlement relatif à l'émission des permis et certificats
- 3.6 Présentation, dispense de lecture et dépôt du projet de règlement #2023-344-02 modifiant le règlement relatif à l'émission des permis et certificats

4 LOISIRS ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 4.1 Autorisation de dépôt d'un dossier de candidature — Reconnaissance à titre de MRC amie des enfants (MAE)

5 Période de questions

6 Levée de l'assemblée

Donnée à Notre-Dame-de-Montauban
Ce 25^e jour d'avril 2023

Joëlle Vadeboncoeur-Harrison
Directrice générale intérimaire